

FONDS RÉTENTION, RELÈVE ET EXPANSION

Objectifs

- Supporter les entreprises existantes à bon potentiel à développer de nouveaux produits, conquérir de nouveaux marchés et à intégrer des processus de production innovants.
- Aider financièrement les promoteurs désirant acquérir une entreprise déjà existante.

Clientèles admissibles

- Organisme à but non lucratif (OBNL)
- Coopérative
- Entreprise privée
- Entreprise d'économie sociale
- Les personnes souhaitant acquérir une entreprise déjà existante

Dépenses admissibles

- Étude (marché, financière, technique, impact économique)
- Plan marketing / commercialisation
- Préfaisabilité
- Mission d'envergure internationale (pour le secteur agroalimentaire seulement permis au Québec ou hors Québec)
- Acquisition de brevet, marque de commerce
- Développement de l'image de marque (objets promotionnels exclus)
- Réalisation d'un diagnostic (cinq fonctions, sauf les deux premières faites par le MESI)
- Coaching
- Planification stratégique
- Immobilisations en lien avec les priorités du territoire et qui ont un effet structurant